JOURNAL DU LOI

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t: Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr. HORS DU DÉP^t: 6 fr.; — 11 fr.: — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque

demande de changement L'adresse.

CAHORS: A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numero qui suit l'adhiement précédent.

l'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, nº 34 et Place de la Bourse, nº 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal. La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De C	AH	ORS	à L	IBOS		
	Omr	ibus	Po	oste.	Omr	nibus.
CAHORS. — D. Mercuès. Parnac. Luzech. Castelfrano. Puy-l'Evéque. Duravel. Soturao-To zzac Famel. M. Libos. — A. BORDEAUX. PARIS. — Ar.	6b 6 6 7 7 7 7 8 8 3 11	25 matin 54 3 18 31 43 53 6 13 50ic 46.	12111122228	47 % ir. 26 34 47 59 8 18 29 35 11 8 18 18 18	56 66 66 67 77 77 2	50 soir. 19 28 44 58 8 18 32 39 2

De LIBOS à CAHORS								
Poste. Omnibus Omnibus.								
PARIS D. Expres.		30 s.	91	30 %	7h	30 m		
BORDEAUX	"	mati	5	45.₹	3	15 5		
MLibos D.	8	40.	3	501	8	55		
Funiel	8 9	48	3 3	15 7 28	9	3 16		
Solurac-Touzac	9	10	3	38	0	26		
Puy-l'Evêque	9	19	3	48	9	36		
Gastelfranc	8	34	4	5	9	52		
Luzech	8	47	4	19	10	6		
Parnac	9	57	4	30	10	17		
Mercues	10	9	4	43	116	29		
CAHORS - A	10	25	15	1	110	47		

11	(Omn	ibus.	Omn	ibus.	Omnibus.		
	TOULOUSE D	5h	夏0章	1 gh	» m	3h	2/2	
1	BORDEAUX))	tin	»	» iii	9	30.7	
1	Montanban D	7	25	10h	35	4	40	
11	Fonneuve	7	40	10	49	14	54	
	Abias	7	51	10	58	5	3	
1	Riarville	8	3	111	7	5	12	
	Canssado	8	18	111	19	15	24	
11	Berredon	8	33	111	30	15	35	
1	Montpezat	8	E7	111	51	5	54	
	Lalhenque	9	19	112	9	6	15	
	Cenrac !	9	29	112	18	16	24	
	Sipt-Ponts	9	42	112	30	6	36	
-	CAHORS - A.	9	51	112	37	16	43	

De MONTAUBAN à CAHORS

De CAH	OR	Sà	CAT	DEN	AC	
(mn	ibus.	Omn	ibus.	Omn	ibus.
CAHORS. — D. Gabessut, halto Arcambal Vers Saint-Géry Conduché St-Cirq, halte.	77888888	" F 11 18 34 42	11b 11 11 12 12 12 12	30 mat. soir. 54 soir. 55 13	55566	10 so in 28 38 44 » 6
St-Martin-Lab. Calvignac, hal. Cajarc. Monthrun, hal. Toirac. Lamadeleine. CAPDENAG. A.	8 9 9 9 9 9 10	53 4 17 33 44 58 14	1 1 2 2 3 3	25 43 59 23 36 * "	6 6 6 7 7 7	16 26 36 51 1 14 27

De CAL	UE.	NAC	al	CAHU	NO.		
	Omn	ribus	Omt	ibus.	Omr	ibus.	
CAPDENAC. D.	71		1116	30 ₺	1 5h	10 8	
Lamadeleine	7		11	44 .	5	21 5	
Toirac	8	10 5	12	8 soir	15	34	
Montbrun, hal.	8	20	12	29 =	5	43	
Cajarc	8	31	12	42	5	53	
Calvignac, hal,	8	45	1	5	6	9	
St-Martin-Lab.	8	54	1	16	6	18	
St-Cirg, haite.	9	3	1	36	6	31	
Conduché	9	11	1	45	6	38	
Saint-Géry	9	25	2	12	6	51	
Vers	9	34	2	29	17	19	
Arcambal	9	44	2	46	7	. 9	
Cabessut, halte,	9	56	3	9	7	22	
CAHORS. — A.		6	3	20	17	31	

Cahors, le 19 Avril.

LA CONTRIBUTION MOBILIÈRE

M. Jules Roche déposera sur le bureau de la Chambre, le jour de la rentrée, son projet de loi relatif à la transformation de la contribution mobilière. Il doit demander à la Chambre de modifier l'ordre de ses travaux tel qu'il a été réglé le jour de la séparation des Chambres, de manière à permettre la discussion immédiate des conclusions de son rapport. Il y a, en effet, nécessité absolue, tant pour le gouvernement que pour la Chambre, à être fixé sur le sort de ce projet le plus promptement possible, puisque le budget de 1888, tel qu'il est présenté par le ministre des finances, suppose ce projet voté et fait état, jusqu'à concurrence de 30 millions, de la transformation de la contribution mobilière.

Le gouvernement, de son côté, appuiera dans le même intérêt et pour la même raison la mise à l'ordre du jour de ce projet. Le rapport de M. Jules Roche conclut au rejet pur et simple du projet de M. Dauphin, en vertu d'un vote unanime de la commission. Voici quelques indications sur les motifs par lesquels le rapporteur justifie cette conclusion:

M. Jules Roche fait observer que par la présentation de ce projet, le ministre des finances a eu la prétention de répondre au vœu par lequel la Chambre a demandé que l'impôt sur le revenu fût introduit dans notre système fiscal. Or, suivant le rapporteur, cette prétention n'est pas fondée.

Pour le démontrer, M. Jules Roche détermine la pensée à laquelle la Chambre a obéi en exprimant le vœu. Cette pensée a

été, non de réaliser une innovation, car l'impôt sur le revenu existe déjà dans notre système fiscal. Les revenus de la terre, de la propriété bâtie, du commerce et de l'industrie, les valeurs mobilières sont déjà frappés par des contributions spéciales. A tel point que ces diverses branches du revenu paient 460 millions d'impôts, soit 60 millions de plus que ce que l'income tax produit en Angleterre.

Ce qu'a voulu la Chambre, c'est réformer l'assiette de l'impôt, de manière à mieux atteindre le revenu, c'est-à-dire à le frapper d'une manière plus juste; elle a voulu rétablir l'impôt d'une manière plus équitable, plus conforme aux facultés du contribuables

Or, le projet Dauphin ne répond pas à cette condition. Il ne fait qu'établir un impôt de superposition en prenant pour base celle des contributions qui, dans sa forme actuelle, est le plus contestable. La Constituante, en effet, n'avait fait, ainsi que le constate le rapporteur, de la contribution mobilière qu'un moyen d'atteindre les revenus qu'elle n'avait pas pu imposer directement. Par suite d'une fausse application du législateur, cette législation a été appliquée, dans la suite, à tous ceux qui payaient déjà la taxe sur le revenu sous d'autres formes : contribution foncière, patente, etc.

Le projet Dauphin aggrave cet état de choses en rendant l'inégalité plus choquante encore

Le rapporteur fait enfin observer que le ministre des finances n'a pas présenté ce projet formellement, comme un projet d'impôt sur le revenu. Le mot n'est prononcé ni dans l'exposé des motifs, ni dans le dispositif. Ce n'est qu'ultérieurement et sous l'em-

pire de considérations politiques et parlementaires que le ministre a été amené à représenter ce projet comme une tentative d'application d'impôt sur le revenu. Mais, en fait, il n'en est rien.

Le rapporteur ajoute que la Chambre ne s'y est pas trompée et que dans ses bureaux elle a été unanime à repousser le projet. M. Jules Roche présente enfin une critique du projet en lui-même; il se prononce contre la transformation de la contribution mobilière en impôt de quotité; s'élève contre la prétention de considérer le loyer comme l'indice certain de la faculté du contribuable et conclut au rejet pur et simple du projet.

Quant à ce qu'il convient de substituer à ce projet, le rapporteur déclare que la commission dont il est l'organe n'a pas considéré qu'elle eût pour mission de présenter un nouveau système fiscal. Elle reste dans les termes du mandat limité qu'elle a reçu en se bornant à statuer sur un projet déterminé sans se préoccuper des conséquences de sa décision au point de vue budgétaire.

**

INFORMATIONS

Budget des cultes. — La commission du budget a nommé tous ses rapporteurs, à l'exception d'un seul, celui des cultes. Par 17 voix sur 33, la commission a réservé cette nomination jusqu'à ce qu'une discussion générale ait fait connaître s'il y a dans la commission une majorité pour le maintien ou pour la suppression du budget des cultes.

L'examen attentif de l'opinion des membres de la commission fait prévoir qu'il y aura une majorité favorable à la suppression. Cette question se lie d'ailleurs directement à celle de l'abrogation du Concordat, et de l'établissement des mesures pré-

paratoires à la séparation de l'Eglise et de l'État. On sait qu'il existe à la Chambre une commission de 22 membres chargée d'élaborer ces mesures préparatoires.

Cette commission a six membres communs avec celle du budget: son président M. Boysset, et MM. Yves Guyot, Pichon, Raynal, Millerand et Sigismond Lacroix.

Ces membres, ou du moins la plupart d'entre eux, vont essayer d'établir une corrélation entre les travaux des deux commissions sur cette question des rapports de l'Eglise et de l'Etat.

La commission du Concordat qui, déjà avant la séparation des Chambres, s'est prononcée en faveur du principe de la séparation, a décidé de présenter le plus promptement possible à la Chambre un projet de loi pour régler la situation de l'Eglise, dans le cas d'abrogation du Concordat.

Le président M. Boysset, a mis à profit les quelques jours qui viennent de s'écouler depuis l'interruption de la session pour rédiger un contre-projet qu'il a fait autographier et distribuer à tous les membres de la commission.

Geux-ci vont étudier ce contre-projet pendant les vacances, formuler leurs observations et se préparer à reprendre la discussion en séance générale de la commission dès la rentrée de la Chambre.

De la sorte, il sera possible de saisir la Chambre simultanément des conclusions de la commission du budget des cultes et de celles de la commission du Concordat tendant à fixer la situation de l'Eglise dans l'hypothèse peu vraisemblable de la séparation.

Sabre d'honneur. — Les journaux russes annoncent que plusieurs officiers russes sont sur le point de se rendre à Paris, pour remettre au général Boulanger le sabre d'honneur acheté par sous-cristian

C'est un magnifique sabre circassien dont la poignée, des deux côtés, est couverte de brillants et d'autres pierres précieuses. Sur la lame sont gravés ces mots:

Au général Boulanger, la Russie. Vive la France! Vive la Russie!

MM. Milliard, républicain, 40,927 voix (élu).

Mettais-Cartier, conserv., 38,145 —

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

27

Le Forban

PAR WILLIAM ALARD

CHAPITRE XIII
NAVIRE DEVANT!

- Peut-être.

— Je tiens une idée. Le résultat te permettra, je pense, de t'accroupir aux pieds de ta captive.

Les deux écumeurs se rapprochèrent encore.

Les deux écumeurs se rapprochèr - Je t'écoute, dit le Cameroons.

— Voici: Je prends un instant ta place, ton nom, et je me rends auprès d'Elle. Là, je parle, j'agis de manière à bien la persuader qu'elle est entre les mains d'un bandit impitoyable. Dès que cette barque, là-bas, ne sera plus qu'à un mille de nous, tu feras crier: Navire devant! Je m'éloi-gnerai d'elle aussitôt en lui suspendant nne menace sur la tête... Après nous être emparés de ce navire, nous revenons faire un simulacre de combat sur notre pont, comme si le navire lui-même nous prenait à l'abordage. Je suis vaincu. Tu deviens le sauveur de dona Melita.

— Je comprends, dit le Cameroons.

Ceci fait, reprend Sambo, comme tu dois garder la Louve, il te faut une raison plausible pour cela. Au moment donc de prendre ta prise à la remorque, tu t'aperçois que le feu est dans ta cale; il est impossible de l'éteindre, et tu aban-

donnes ton malheureux navire à la merci des flammes.

— Rien de plus simple, dit le Cameroons en

souriant, le reste me regarde.

Et il tendit la main à Sambo, ajoutant:

- Tu es un maître-fourbe.

— Tu me flattes, répliqua celui-ci du bont des lèvres.

On a vu, dans le chapitre précédent, de quelle manière Sambo s'était acquitté de sa besogne. Le cri: Navire devant ! venait donc à peine de retentir qu'il apparaissait sur le pont.

Le navire n'était plus qu'à un mille; dans une lofée, il laissa voir ses trois-mâts. Un joli vent de sud gonflait ses voiles, l'inclinait sur le côté; à son avant, jusques sous le buste, l'écume jaillissait

autour de sa coque.

Pas un nuage; le ciel, d'un bleu pâle, déteignait sur l'eau; les fous, les pailles-en-queues accouraient de l'horizon, volaient curieusement autour de la mâture.

La Louve orienta alors ses voiles, serra le vent quelques minutes et vira de bord à un demi-mille du trois-mâts; de telle sorte que c'etait, maintenant, celui-ci qui semblait donner la chasse- à la goelette. La tactique de pirate était simple: Au lieu de continuer sa route, pour être obligé de virer de bord au moment de l'attaque, il allait se laisser gagner de vitesse par sa proie sans défiance, afin de la saisir plus commodément au passage.

La Louve, qui trouvait rarement des coureurs capables de lui tenir tête, diminua de toile, ou, du moins, paralisa adroitement la force de sa voilure.

Le Cameroons, debout à l'arrière, comptait avec impatience les secondes qui s'écoulaient. Sa victime était lente à venir. Sambo sifflotait un air sur le pont...

Quarante forbans, la hache au poing, attendaient dans le faux pont. Les quatre caronnades de douze, rentrées en dedans, étaient chargées jusqu'à la gueule. Les sabords fermés dissimulaient tout : un prélart recouvrait la pièce à pivot de l'avant et six hommes, couchés à plat ventre dans le grand canot, gardaient le silence de l'attente.

L'espace qui séparait les deux navires diminuait sensiblement...

Comme nous l'avons dit, le temps était magnifique, et pour se garantir des ardeurs du soleil déjà haut sur l'horizon, le trois-mâts venait de faire ses tentes. Les passagers, au nombre desquels se trouvaient trois femmes et deux filles de huit à dix ans, étaient réunis sur le gaillard d'arrière.

La rencontre d'un naviré en pleine mer, par un temps ordinaire, procure toujours une émotion agréable; cela distrait un peu de l'ennui qui s'attache forcément à la monotonie d'un long voyage. Aussi chacun attendait-il avec impatience le moment de voir la goelette de plus près.

Les hommes causaient avec le capitaine, flamand d'origine, qui avait appelé son navire « Lucia-Jenny », du nom de ces deux petites filles qui jouent avec leur mère au pied du mât d'artimon; car cette jeune femme, aux yeux pleins de douceur, souriante, heureuse auprès de ces enfants, était la femme du capitaine.

Cette petite famille vivait là tout modestement,

heureuse d'une existence si calme, au milieu d'une liberté si grande!

- Capitaine, dit un passager, la goelette a viré de bord.

— C'est juste, répond l'homme de mer. J'avais cru cependant qu'elle courait grand largue... Je me serai trompé.

Mon, il ne s'était pas trompé. C'était bien la marche de la Louve avant de virer de bord. Le lecteur doit s'en souvenir. Le capitaine

ajouta:

— C'est une goelette américaine sans doute, qui louvoie pour remonter la côte jusqu'à Talcahuana,

ou jusqu'aux îles Chiloe.

— Quel magnifique [bateau | dit un deuxième passager. Ses voiles sont d'une blancheur écla-

passager. Ses voiles sont d'une blancheur éclataute.

— Je ne pense pas que nous puissions la gagner de vitesse : sa coque est d'une finesse, d'une ton-

de vitesse: sa coque est d'une finesse, d'une tonture irréprochables; ses extrémités sont délicates comme le tranchant d'une coquille de nacre. Ce navire doit marcher comme un dauphin...

Et en se tournant vers l'officier de quart :

- Lieutenant, commanda-t-il, faites hisser le

pavillon.

Dès que les couleurs belges flottèrent à la corne de la Lucia-Jenny, La goelette hissa lentement

à son grand-mât le pavillon des Etats-Unis.

— J'en étais sûr, dit le marin, l'œil le moins exercé ne saurait se tromper à cette construction

américaine.

— Vous aviez raison, capitaine... mais nous la gagnons de vitesse.

Effectivement, les deux navires n'étaient plus qu'à une demi-portée de carabine l'un de l'autre.

Élection de Toulouse

M. Duboul, conservateur.... 51.476 M. Calvinhac, radical..... 49.578 Il y a ballottage.

Députés territoriaux. — Le ministre de la guerre a décidé que les députés faisant partie de l'armée territoriale ne seront pas convoqués pour la période d'exercices.

Ligue des patriotes. - A la suite d'un deuil récent, et pour des raisons de famille, M. Paul Déroulède, a donné sa démission de président de la Ligue des patriotes.

Episcopat. - Sur la proposition de M. Goblet, M. Jules Grévy a signé plusieurs décrets aux termes desquels sont nommés :

Archevêque de Lyon, M. Foulon, archevêque de Besançon;

Archevêque de Besançon, M. Duceillier, évêque

Evêque de Bayonne, M. Fleury-Hottot, évêque de Digne;

Evêque de Digne, M. Mortier, vicaire général de

Archevêque d'Auch, M. Gouzot, évêque de Gap; Evêque de Gap, M. Blanchet, vicaire général de Bourges;

Evêque du Puy, M. Fulbert Petit, vicaire général de la Rochelle;

Evêque de Laval, M. Maréchal, curé de Corbeil. Le président de la République a également signé, sur la proposition de M. Goblet, un décret portant réorganisation de l'administration des cultes. Aux termes de ce décret la direction générale des cultes est supprimée et remplacée par une simple direction, dont le titulaire, M. Bousquet, est en fonction depuis plusieurs mois. Ce décret réduit en outre le personnel des bureaux de l'administration des cultes.

Loyson. - Hyacinthe Loyson est assez sérieusement malade.

Taylor. - Plusieurs journaux annoncent que la démission de M. Taylor, chef de la sûreté à Paris, est prochaine pour raison de santé.

Le « Victoria ». - Un scaphandrier anglais a exploré le Victoria et n'a trouvé aucun cadavre.

Alger. - Dimanche, à Kouba, a eu lieu l'inauguration du monument du général Marguerite.

Grande affluence; il y avait le Maire de Kouba, le conseiller général Jean Aicard, et le général

M. Tirman et M. Granet ont prononcé une allocution rendant hommage aux grandes qualités et au courage, à l'esprit et au cœur du général.

La guerre au Maroc. - Les avis du Maroc disent que le sultan fait de grands prépartifs de guerre. La moitié de la population adulte serait mobilisée.

Les préparatifs en Allemagne. - Depuis Pâques, on travaille plus activement à la fabrique d'armes de Spandau. On a prolongé la présence à l'usine de deux heures, et l'on travaille tous les jours depuis six heures du matin jusqu'à huit heures du soir.

Un aimable anarchiste. - Samedi soir, à 9 heures, un individu s'arrêtait rue Montmartre, 422, devant le magasin d'horlogerie et de bijouterie de M. Verrière, et, s'armant d'un marteau, brisait la glace de la vitrine en criant à tue-tête : « Vive l'anarchie! »

D'après leurs allures, le trois-mâts devait passer au vent de la goelette.

- C'est étonnant, dirent les passagers, ce navire n'a pas de nom.

- C'est une originalité de Yankee, répondit le

La Lucia-Jenny, gagnant du terrain, se trouva bientôt par le travers de la Louve. Mais comme elle était au vent, personne, de son bord, ne pouvait voir ce qui se passoit derrière les bastingages du pirate, à cause de son inclinai-

Le capitaine flamand le hêla :

- Ohé! du navire, ohé!

Un homme, de haute taille, debout à côté du timonier de la goelette, répondit : Holé!

- D'où venez-vous?
- De Valparaiso. - Où allez vous?
- Aux îles Chiloe.
- Votre nom?

Le capitaine de la goelette n'entendit probablement pas cette dernière question, car il

- Bordez la grand'voile! Changez la trinquette!

Cinq hommes, prêts à la manœuvre s'élancècèrent: la Louve s'inclina davantage, et, obéissant à l'impulsion de son gouvernail, lofa de manière à venir ranger de très-près la Lucia-

- D'où venez-vous? demanda à son tour le pi-

rate.

- Du Callao. - All is right (ça va bien!) dit le faux Améri-

Ce disant, il essayait de s'emparer des objets placés en vitrine. Mais les passants l'ont arrêté et remis aux mains des gardiens de la paix, qui ont conduit au commissariat de la rue d'Aboukir cet anarchiste amateur de bijouterie.

Tirages d'obligations

VILLE DE PARIS

Dimanche matin, il a été procédé publiquement, au Palais de l'Industrie, au 72º tirage de l'emprunt municipal contracté par la Ville de Paris en 1869. Il a été extrait de la roue quinze numéros, qui ont droit, dons l'ordre de sortie, aux lots suivants :

Le numéro 553,248 gagne 200.000 fr. Les quatre numéros suivants, chacun 10,000 fr. 1,518 - 425,775 - 664,668 - 619,963

Les dix numéros suivants chacun 1,000 fr. : $\begin{array}{c} 153,801 - 38,416 - 86,680 - 71,351 - 585,806 \\ - 251,571 - 431,413 - 75,367 - 92,043 - \end{array}$ 169,928, soit un total de 250,000 francs.

VILLE DE LYON

Le tirage des obligations de l'emprunt de la ville de Lyon de 1880, a eu lieu le 15 avril.

Le numéro 327,730 gagne 50,000 fr. Les numéros 175,377 — 249,704 — 447,342

et 542,973 gagnent chacun mille francs. 50 autres numéros sont remboursables à 200 fr. et 10,376 autres à 100 fr.

VILLE DE MARSEILLE Ou a procédé le 15 courant au tirage des obligations de l'emprunt de Marseille de 1877

Le numéro 133,131 gagne 100,000 fr. Les numéros 103,098 — 182,036 — 12,490 et 109,975 gagnent chacun dix mille francs.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Le Conseil général du Lot a ouvert sa session hier, luudi, Rien d'important à signaler. Beaucoup de conseillers n'assistaient pas à la séance d'ouverture.

Une pétition, signée d'un certain nombre de commerçants de la ville, protestant contre l'élévation des droits d'octroi sur la truffe, a été déposée sur le bureau.

Election de Souillac. - M. Faurie a été élo, dimanche, conseiller général do canton de Souillac, avec une majorité de 473 voix.

La question des sous-préfectures. - M. Goblet, président du conseil et ministre de l'intérieur, vient d'adresser aux préfets le télégramme suivant :

" La commission saisie do projet de loi sur les sous-préfectures, n'ayant pas demandé que les Conseils généraux fussent consultés, vous n'avez à prendre aucune initiative. Si la question est soulevée au cours de la prochaine session, je vous prie de vous borner à faire connaître que le gouvernement considère qu'il s'agit d'une matière d'administration générale et que les Conseils généraux ont toute liberté d'en délibérer pour formuler des vœux. GOBLET.

Chemin de fer de Montauban à Brive

La République de la Corrèze fait un chaleureux appel en faveur de l'achèvement de cette ligne. Nous nous associons pleinement aux conclusions de notre confrère.

cain.

Et comme si la goelette n'eût attendu que cette phrase pour s'éloigner du trois-mâts, elle évolua rapidement sur elle-même en décrivant un cercle d'écume, reprit bâbord-amures, hissa toutes ses voiles, et continua sa route à l'ouest, en laissant l'équipage et les passagers du trois-mâts dans l'étonnement.

- Ces Yankees sont tous les-mêmes ! dit le capiteine en haussant les épaules.

Ah! il ne se doutait point à quel horrible danger venait d'échapper la Lucia-Jenny, ainsi que cette petite femme blonde, qui jouait avec deux enfants au pied du mat d'artimon...

Toutefois, la surprise de l'équipage de la Louve n'était pas moindre. Les bandits regardaient leur capitaine avec stupéfaction, car ils le connaissaient trop bien pour savoir qu'un revirement pareil ne pouvait être amené que par de graves raisons.

Le Cameroons appela Sambo, et, tendant une main vers le Sud, il lui donna sa lunette d'ap-

- Regarde, dit-il.

- Il était temps ! reprit le lieutenant avec une

Tous les yeux se fixèrent du même côté ; un navire, qu'on n'avait pas vu jusqu'alors, mais dont la coque apparaissait déjà, s'avançant rapidement vers la Louve. A sa voilure régulière, aux proportions de ses mats, à sa tournure, il était facile de reconnaître une frégate.

La Louve, toutes ses voiles dehors, volait comme une slèche.

- Navire du diable! disait le Cameroons,

Pourquoi le conseil général, d'un commun | gnies territoriales n'ont pas d'adjudant. accord avec celoi des départements voisins ne joindrait-il pas ses efforts à ceux dait effantés pour appeler, par l'émission d'un voe la senta-ble sur cette question, l'attention de M. le nnistre des travaux publics?

On nous objectera peut être que ce ron a déjà été émis, à plusieurs reprises, par ces assemblée et ce en pure perte ; que son renouvellement ne pourrait qu'avoir le sort des précédents, c'est-à-dire lettre morte.

Nous ne pensons pas qu'il puisse en être ainsi, d'abord parce que la situation actuelle des travaux, qui dure depuis trop longtemps déjà, ne saurait s'éterniser, ensuite, parce que nous voyons des questions, d'une bien moindre importance que celle-là, obtenir une solution ou tout au moins une réponse explicative.

Nous ne reviendrons pas sur le triste spectacle qu'offrent des travaux commencés depuis si longtemps, pour lesquels tant de millions ont déjà été dépensés, et dont l'intérêt vient grever encore, sans nul profit pour personne, le budget si lourd qui pèse sur la France entière.

Nous espérons donc que, grâce à l'intervention de nos élas, l'opinion publique, si justement inquiète, sera enfin fixée sur les causes qui laissent en suspens les travaux exécutés dans nos

Nous saurons quelle confiance l'on doit accorder aux broits suivant lesquels la livraison si souvent promise a été constamment retardée.

Et si quelque cause que nous ignorons s'oppose à ce que, de longtemps encore, satisfaction nous soit donnée, il nous sera toujours avantageux de la connaître, et de sortir ainsi d'une trop longue période d'attente et d'illusions toujours déçues.

Banquet du 131' territorial. -Le 2 avril au soir, les officiers du 131e territorial offraient à leur excellent colonel, M. Guitard et au sympathique et brave commandant, Guiraudies-Capdeville, un banquet à l'hôtel du Palais-National.

Au dessert, divers toasts ont été portés. M. le commandant Guiraudies-Capdeville, en termes élevés, a porté la santé du digne colonel du 131º territorial en l'assurant du respect et de l'affection de corps d'officiers et en affirmant avec énergie le dévouement de tous à la cause sacrée de la patrie.

M. le colonel Guitard, d'one voix visiblement émue, a remercié le digne interprète des officiers de son régiment des nobles sentiments qu'il avait si bien exprimés et, en quelques mots heureux, il a tracé le devoir de chacon : travailler sans relâche pour être constamment à la hauteur de ses fonctions et de ses devoirs et être toujours prêt à se sacrifier pour le grand jour où la patrie aurait besoin de tous ses enfants.

M. le capitaine-major Kocher, un Alsacien de Freschwiller, s'est ensuite levé et a demandé, en sa qualité d'Alsacien, à boire à l'armée et à son chef éminent, le général Boulanger.

convives ont bien accoeilli ce toast. Se levant tous dans un même élan, ils se sont écriés d'une senle voix : A la France ! A l'ar-

Nous navons pas besoin de dire si lous les

Armée territoriale. - Les compa-

en frappant violemment la dunette du pied ; être obligé de se desserrer les griffes pour lacher la proie!...

Sambo voulut parler; il l'interrompit.

mée nationale!

-- Que le feu du ciel les anéantisse tous ! vociféra-t-il en tournant ses deux poings vers la Lucia-Jenny qui fayait à l'est et vers la siégate dont on aurait pu déjà compter les canons.

Cette dernière passa bientôt entre la goelette et le trois-mats, à peu près à la même distance des deux; le pavillon de l'escadre bleue anglaise flottait à sa poupe... Mais soit qu'elle ne fut pas en croisière, ou soit que les deux navires ne lui inspirassent aucun soupçon, elle continua majestueusement sa route vers le nord, sans plus se déran-

- Tu avais raison, Sambo, dit l'écumeur à son lieutenant; nous sommes encore trop près de la cote, dans la limite où ces tortues viennent faire leurs évolutions... Cantinuons notre route. Reposons-nous jusqu'au large... A moins, cependant, ajouta-t-il en crispant ses mains, que la nuit Le vienne en jeter un autre à portée de ces tenail-

- D'autant plus, reprit Sambo, qu'il vaut mieux attendre. Et en voici la raison : nous sommes assez près de Valparaiso pour qu'Elle te demande de l'y ramener; toi, son libérateur, tu ne pourrais refuser sans te trahir.

- Tu as raison.

La Lucia Jenny avait déjà disparu derrière l'horizon; la frégate anglaise était loin et la Louve cinglait de nouveau à l'ouest.

Seule, à genoux, dans la chambre qui lui servait de prison, dona Melita priait encore, en proie

Le ministre de la guerre a prescrit de pourvoir progressivement à ces emplois.

En passant dans la réserve, les meilleurs sous-officiers libérés, sont promus adjudants.

lis accomplirent dans ce grade la première période d'instruction de 28 jours ; on verra alors s'ils peuvent faire de bons sous-lieutenants de réserve.

Ceux dont l'aptitude aura été bien constatée obtiendront l'épaulette dans la deuxième pério-

Le recrutement des officiers de réserve laissait à désirer ; le passage par le grade d'adjudant de réserve constituera un stage excellent pour l'élite des sous-officiers libérés.

Sommiers militaires. - Le ministre

de la guerre vient de décider :

1º Afin que l'emploi du sommier élastique qui pourra être choisi en vue du couchage des troupes, à la suite du concours ouvert le 28 février dernier, ne laisse rien à désirer sons le rapport du calorique, les inventeurs sont invités à présenter à l'administration de la guerre. avant le 30 avril 1887, un objet pouvant servir d'isolateur, c'est-à dire étant susceptible d'empêcher les couches d'air ambiantes d'arriver jusqu'à la face inférieure du matelas.

Les isolateurs pourront être présentés même par des personnes ne déposant pas des modèles

de sommiers;

2º Si l'inventeur du système d'isolateur qui aura été choisi, après expériences préalables. s'il y a lieu, n'appartient pas à l'armée, il lui sera attribué une prime spéciale de 2,000.

Si certaines dispositions présentées par d'antres systèmes paraissent susceptibles d'èire adoptées pour la confection du type définitif, les inventeurs de ces derniers modèles recevront chacon une prime de 500 fr. à l'exclusion de toute autre indemnité :

3° Toutes les autres conditions fixées par l'arrêté ministériel du 28 février 1887, pour le choix d'un sommier élastique, sont applicables à la présentation des systèmes d'isolateurs, notamment en ce qui concerne le lieu du dépôt, la qualité de Français des déposants et leur déclaration écrite de renoncer, en échange des primes qui leur seraient allouées, à se prévaloir, vis-à-vis de l'administration de la guerre, des brevets dont ils pourront être détenteurs.

Une nouvelle intéressante pour les Saint-Cyriens. — Le général Boulanger a décidé d'envoyer toute l'Ecole de Saint-Cyr au camp de Châlons pendant une quinzaine de jours.

Le général Tramond, commandant l'Ecole, et tout le personnel des officiers instructeurs se transporteraient là-bas. On exercerait les élèves au maniement do nouveau fusil à répétition, au tir à longue portée, etc.

La date n'est pas encore fixée, mais le départ aura lieu sans doute, le 5 août, et le retour à Saint-Cyr le 20 du même mois.

A cette époque, tous les examens sont ter-

Caserne de gendarmerie. -Dans la séance du 19 août 1886, le Conseil général du Lot, a décidé que l'administration

à de mortelles angoisses.

- O mon Dieu! disait-elle, plutôt avec un accent de douleur que de reproche, qu'ai-je fait pour mériter un sort si cruel? N'ai-je donc évité un danger que pour retomber dans un au-

Elle priait ainsi, et les menaces de Sambo qu'elle avait pris pour le Cameroons, revenaient sans cesse à son esprit... Tout à coup le petit indien reparut. Sa bonne figure était rayon-

- Ozinari I s'écria imprudemment Melita. D'un geste, l'enfant lui imposa le silence. Puis s'approchant d'elle sur la pointe des pieds, il murmura d'une voix si basse, que la jeune fille pouvait à peine l'entendre.

(A suivre).

Nous commencerons, dans notre prochain naméro, une Nouvelle des plus émouvantes, due à la plume élégante et profondément honnête d'un de nos amis, M. Albert Dethez, rédacteur au Siècle. Le héros est encore un de ces revenants de 1870, une de ces victimes de la guerre, qui reparaissant après de longues années de captivité, trouvent leur foyer occupé par d'autres, leur femme remariée, jusqu'à leur souvenir efface. . . et qui se demandent ce qui leer reste à faire dans la vie...

L'excellent romancier donne, dans ces quelques pages, toute la mesure de son talent d'écrivain et de penseur. Nos lecteurs liront cette convre avec intérêt : elle a pour titre:

La Résurrection de Jean Théric

présenterait à la prochaine session, l'acte conditionnel de vente de la caserne de gendarmerie

Notre compatriote, M. de Boysson, sous-intendant militaire à Rodez, est nommé au même titre en Tunisie.

Notre compatriote, M. Gratacap, aspirant répétiteur au lycée de Bordeaux, est nommé mailte répétiteur audit lycée.

sociétés savantes. - Par décision de M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-aris, le 25e congrès des Sociétés savantes s'ouvrira à la Sorbonne, le 31 mai pro-

chain. Les journées des mardi 31 mai, mercredi 1er, jeudi 2 et vendredi 3 juin, seront consacrées aux travaux du congrès, et le samedi 4 join, M. le ministre présidera la séance géné-

Exposition de 1889. — Le ministre do commerce et de l'industrie, commissaire général de l'exposition universelle de 1889, vient de prescrire les recufications et adjonctions ci-après à l'arrêté du 11 mars 1887, portant nomination des membres des comités d'admission:

Sont portés dans le classe 47. Cuirset peaux: MM. Borc, fabricant de maroquin, membre du conseil des prud'hommes;

Le Bastard, sénateur;

Pinault, député, fabricant tanneur à Rennes. M. Borc est un de nos compatriotes. Il a créé à Paris l'industrie do maroquin, et ses produits, primés dans toutes les expositions universelles, sont recherchés du monde entier.

Vire. - Une élection de conseiller municipal a eu lieu dimanche, en remplacement de M. André, décédé.

M. Frédéric Bercegol a été élu par 74 voix. M. Rives en a obtenu 67.

L'émigration. - Un fait sans précédent se passe dans notre département. Une dizaine d'habitants des communes de Labastide-Marnhac et de St-Germain, se sont embarqués dimanche, à Bordeaux pour Buenos-Ayres.

Fargues. - Pendant l'orage de mardi dernier, une assez grande quantité de grêle est tombée dans cette commune.

Les arbres en fleor ont subi des dégâts.

Foire de Prayssac. — La foire de Prayssac a été belle; les cours sur les bœufs étaient à de bas prix ; les moutons étaient au cours des foires précédentes; les porcs étaient

La volaille se vendait de 0,45 à 0,55 la livre; les lapins, 0,20 la livre; les oisons, de

2,45 à 3,50 la paire. Le blé, de 15,50 à 16 fr. les 80 litres; le maïs, de 8 fr. à 8,50 les 80 litres.

Foire de Montcabrier, — La foire de Montcabrier a été belle, mais le cours des bestiaux était en baisse et les transactions ont

été de pen d'importance. Les moutons ou brebis étaient à de bas prix; les porcs étaient chers.

Faits Divers

L'affaire Pranzini. — Une déclaration des plus graves s'est produite samedi dans des circonstances singulières :

Au numéro 34 de la rue Montaigne, presque en face de la maison où a été commis le triple assassinat, M. Moutane, officier de la marine, avait reçu dans une discussion conjugale un coup de revolver de sa femme. Pendant qu'on le soigoait, M. Moutane, en proie à une forte fièvre, et craignant peut-être que l'extraction de la balle n'amenat des complications mortelles, a fait à sa femme et aux amis qui l'entouraient la

déclaration suivante : · Je suis au regret... de n'avoir pas informé la justice d'une étrange particularité concernant le triple assassinat du numéro 17 de la rue Montaigne; mais, ne me souciant pas de déposer devant la cour d'assises, j'ai gardé jusqu'à Présent ce détail que j'aurais dû rêvéler dès le

premier jour. »

Dans l'entourage du blessé, on écoutait anlieusement, car on ne comprenait pas comment M. Moutane pouvait être mêlé à ce crime. M. Moutane rassura son monde et continua ainsi:

« Le 17 mars, à six heures du matin, je sortais de chez moi tenant dans mes bras deux petits bate ux-modèles de navires de commerce, que je voulais porter à un de mes coliègues de la marine marchande, et je regardais de tous côtés pour guetter un cocher de fiacre au passage.

face le nº 17 de la rue Montaigne, lorsque j'aperçus sur le trottoir deux individus; l'un blond, coiffé d'un chapean rond, couleur café au lait, vêtu d'un pardessus marron, le col relevé; l'autre était plus petit, très brun de cheveux, avec moustaches noires, le teint basané, coiffé également d'un chapeau rond, mais noir, et vêtu d'un complet en drap foncé.

» Les traits de ces individus paraissaient bouleverses et me frapperent. - Bien sûr, me dis-je, ces deux individus viennent de faire

un mauvais coop.

» Un cocher vint à passer à ce moment, et je l'appelais pour monter dans sa voiture, lorsque les deux individus se précipitèrent à la portière de droite, l'ouvrirent pour y monter pendant que je montais par la portière de gauche.

» - Mais nous prenons la voitore, s'écriait l'homme blond; c'est nous qui avons arrêté le

» - Non, Messieurs, répliqua le cocher, c'est Monsieur, et je ne vous prends pas.

» L'homme blond et l'homme brun, qui avaient sans doute un grand intérêt à ne pas engager de discussion, se sauvèrent du côté du faubourg Saint-Honoré, pendant que la voiture s'éloignait

Les parents et amis de M. Moutane forent d'avis qu'il informât, sans tarder, M. Guillot, juge d'instruction ; car il leur paraissait évident que les deux individus n'étaient autres que Pranzini et son complice.

M. Guillot, prévenu samedi à deux heures, s'est rendu près du blessé avec son greffier, M. Talagéran, et l'agent Lasserre. M. Moutane a confirmé à M. Guillot, l'importante déclaration qu'il avait faite, la veille, à son entourage.

M. Guillot a montré à M. Moutane la photographie de Pranzini, et le blessé s'écria aussitôt : « C'est l'homme blond, à barbe entière, avec le chapeau rond couleur café au lait. »

Pranzini sera probablement amené devant M. Moutane et confronté avec lui.

Un garçon de café de l'Eden prétend avoir servi, le soir de l'assassinat de Marie Aguetant, des consommations à cette fille. Elle était, affirme-t-il, accompagnée de Pranzini avec lequel elle est, d'ailleurs, partie.

- C'est M. Deschamps qui a fait dans l'appartement de la rue Montaigne, avec M. Guillot, l'inventaire des bijoux de la victime.

Le Temps reçoit de son correspondant de Marseille la dépêche soivante :

« Le parquet sait exactement maintenant que les bijoux expédiés hier ont été trouvés depuis vingt jours environ; quant au point où ils ont fait leur trouvaille, les égoutiers sont toujours en désaccord. »

- Le Petit Niçois raconte que la recette principale des postes de Nice a reçu avant-bier, de New-York, une lettre « l'adresse de Pranzini. » Cette lettre a été transmise au parquet, qui s'est empresse de la faire tenir au juge d'instruction, à Paris. C'est la deuxième lettre envoyée de New-York que le parquet fait saisir depuis l'arrestation de Pranzini.

-M. Deschamps, le bijontier du Palais-Royal, a été appelé aujourd'hoi au cabinet de M. Guillot, juge d'instruction, qui lui soumettra les bijoux retrouvés à Marseille.

D'après les nomenclatures publiées par les journaux, ce bijoutier et son associé M. Tixier sont convainces que ces bijoux ne sortent pas de leur magasin.

Ils n'ont vendu à l'ami de Marie Regnault sur factore, au nom de Mme de Montille, que des bijoux de grande valeur tels que pendants d'oreille en brillants et rivière de diamants.

Les bijoox qui viennent d'être présentés par M. Guillot à M. Deschamps n'ont pas été vendus par lui et n'ont pas appartenu à Mme de Montille. M. Guillot vient d'apprendre qu'ils étaient la propriété d'une dame de Marseille, à qui ils ont été volés, il y a longtemps.

- Une dépêche de Berlin du 16 avril, annonce que M. Goron, sous-chef de la sûreté, a été reçu jeudi matin à 10 heures par M. Herbette, ambassadeur de France.

Dès que les autorités judiciaires ont été prévenues de son arrivée, elles se sont empressées d'ordonner des recherches.

On saura bientôt à quoi s'en tenir sur les particularités du passage de Geissler à Berlin, car il est certain qu'avant d'aller à Cologne il a sé-

La neige à Marseille. - Pendant la nuit dernière, une neige très abondante est tombée sur la ville.

La pluie est survenue dans la matinée. Cependant, sous les derniers efforts du vent du nord-ouest, le froid persiste.

On sait que la nerge tombe depuis quelques jours dans les départements du nord et de l'est.

On télégraphie de Digne : « A la suite d'une violente tempête, une

Je me trouvais au coin de la rue Rabelais, en | neige abondante est tombée cette nu t. Une couche de vingt centimètres recouvre le sol.

» Les récoltes sont perdues, tous les arbres sont en fleurs. Jamais, à pareille époque, on n'avait en dans la région que te le tempéra-

Curieuse invention . - Dernièrement a eu lieu, à l'académie de chant de Berlin, en présence d'une compagnie nombreuse et choiest signal d'un appareil qui est une révolution dans le domaine de igent de me

L'in "ab tion est de l'ingénieur Glock, qui a longtemps cherché le moyen de propager plus parfaitement à une distance plus grande que celle obtenue jusqu'ici, les sons de la musique d'or-

M. Glack, au cours de sa démonstration, annonça qu'une partie de l'orchestre de l'Opéra se trouvait réunie dans la salle de la Philharmonie.

Le conférencier expliqua que les instruments des exécutants étaient pourvus d'un fil métallique mince, que ces fils se réunissent à une certaine distance au câble se rattachant à un fi! téléthonique, comme l'appareil de transmission qui se trouve à l'Académie de chant.

Au moyen d'un téléphone placé dans la salle, M. Gluck, avertit l'orchestre réuni dans la salle de la Philharmonie, et bientôt on entendit la musique dont les sons avaient une force normalé et qui reproduisait, dans la salle de l'Académie, un morceau d'ensemble, avec les nuances les plus

Après plusieurs autres morceaux exécutés avec le même succès, M. Gluck assura l'auditoire qu'au moyen de son appareil, la musique d'orchestre pouvait avec la même facilité se propager au loin ; en même temps des fils télégraphique spéciaux forent mis en communication avec Vienne, et à minuit, une dépêche annonçait que l'expérience avait complètement réussi dans

Pendant que l'inventeur recevait les plus vives félicitations, plusieurs industriels lui offraient deux millions de marcks pour l'exploitation de sa découverte.

Les ballons dirigeables. — La Gazette d'Ausbourg donne les détails suivants sor le ballon soi-disant dirigeable dont les expériences, à Metz, ont été signalées. Nous les reproduisons à titre de cariosité:

" L'inventeur est un mécanicien nommé Welker, originaire des provinces rhénales et établi en Amérique. L'invention loi aurait été achetée, après essais, par le gouvernement allemand, au prix de un million de marcks; en outre, la reute d'un autre million lui sera servie pendant un certain nombre d'années.

» On cite un parent de Welker à qui ce dernier a déjà envoyé, comme cadeau, 30,000 marcks sur le prix de son invention.

» Le ballon peut, assure le journal allemand, être dirigé contre le vent et être immobilisé, il évolue dans un très petit espace; sa vitesse est au moins quadrupie de ceile d'un train express. »

Un nouveau combustible. — D'après le Northem Echo du 14 avril, il aurait été inventé dans le comté de Durham, un nouveau combustible dont le volume est inférieur de 70 0/0 à celui du charbon qui permettra de déduire des deux tiers le temps nécessaire pour obtenir la pression, qui coûtera moitié moins que la houille et qui enfin ne produira aucune

Tel serait, du moins, le résultat des expériences sérieuses faites sur la nouvelle matière.

THÉATRE DE CAHORS

Spectacle du 19 avril 1887.

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE DE FRANCILLON

Comédie en 3 actes, en prose, d'Alexandre Dumas fils, de l'Académie-Française. ON COMMENCERA PAR

LE BIJOU DE LA REINE Comédie en 1 acte, de M. A. Dumas fils.

AVEC LE CONCOURS DE M. ABEL, du Vaudeville, dont le talent n'a jamais été plus souple et plus brillant; M. Worms, un comique du Palais-Royal, dont la réputation n'est plus à faire, car nous nous rappelons tous l'amusant Des Prunelles, de Di-

Paul GIRON, l'élégant artiste du Gymnase; M. DUBREUIL, le comique de Théodora. L'héroïne de la pièce sera présentée par M116 LETURE, qui vient de marquer sa place à l'Odéon, du premier coup, dans Michel Pauper;

Mme DESHAYES, dont la réputation n'est plus à MIIO RAYNARD, la gentille ingénue que nous connaissons;

Et M. Paul DESHAYES, dans le marquis de Ri-* * * 10 000 000

Salle comble jeudi soir au theatre de Limoges,

où l'excellente troupe de M. Paul Deshayes nous donnait Francillon, le grand succès actuel de la Comédie-Française. Que dire de l'œuvre si pétillante d'Alexandre Dumas fils qui n'ait déjà été dit par nos grands confières parisiens ? Elle déborde d'entrain, de gaîté, de malice et de bonne homeur.

La pièce a pour thèse la fidélité que tout homme doit à la femme qu'il a choisie. Le premier acte est un éblouissement, la première partie du second est d'un pathétique haletant, la seconde est comique au possible. Le troisième acte une conversation admirable. Il est impossible de demander à une pièce de théâtre une morale plus pore.

Quant à l'interprétation, elle a été en tous points irréprochable, et c'est à juste titre que M. Alexandre Domas a placé sa confiance en M. Paul Deshayes pour la direction de sa pièce en

Tous les vaillants artistes, au premier rang desquelles nous placerons cependant Mle Leture, Francine de Riverolles ; Mile Raynard, Annette de Riverolles et M. Worms, Stanislas de Gandredon, ont été vraiment admirables.

(Courrier du Centre.)

Théatre. - Nous recevons de notre correspondant, M. O. Gourdin, un article critique sur la nouvelle pièce de M. Emile Zola : Renée. Nous le publierons dans notre prochain nu-

194 194 11 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Carlot and
THE COLUMN TWO IS NOT THE PROPERTY OF THE PARTY OF THE PA	THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO
BOURSE. — Cours au 1	8 avril.
3 0/0	81 25
3 0/0 amortissable (ancien)	00 00
3 0/0 id. 1884	84 65
4 1/2 0/0 ancien	104 10
4 1/2 0/0 1883	109 90
Dernier cours du 1	8 avril.
Actions Orléans	1,303 00
Actions Lyon	1,272 50
Obligations Orléans 3 0/0	394 00
Obligations Lombardes (jouissance jan-	
vier 1884)	309 00
Obligations Lombardes (jouissance	
	297 00
Billian Comment of the Comment of th	TOWNS.
Obligations Saragosse (jouissance jan- vier 1884)	350 00

L'Alimentation publique

Ce qui aujourd'hui, intéresse réellement la masse du public : C'est la question de l'alimentation. Ce qu'il cherche surtout : Ce sont les moyens d'obtenir toujours purs, les produits qu'il aime pour leur gout agréable et leurs qualités salutaires. Parmi ces produits, le Chocolat tient une des

premières places, et la Maison Menier a acquis dans cette fabrication une importance colossale qui lui a valu les plus hautes récompenses aux grandes Expositions, et dont les avantages se résument ainsi : Cacao choisi de première qualité, provenant de ses 75,000 hectares de plantations au Nicaragna. - Sucre d'une pureté constante venant de sa sucrerie de Roye. - Matériel mécanique d'une exécution et d'une puissance remarquables. -Rapidité dans la transmission des ordres et l'expédition des produits; assurés par l'établissement de lignes télégraphiques, téléphoniques, et l'embranchement de 10 kilomètres à voie large sur le chemin de fer de l'Est, reliant l'Usine de Noisiel à la Maison Centrale de Paris, 56, rue de Châteaudun. - Personnel de plus de 1,200 employes; habitant une cité ouvrière coquette, et pourvue d'institutions de prévoyance. - Production annuelle dépassant 12 millions de kilogrammes de chocolat, et donnant un chissre d'affaires de 40 millions de francs.

L'honneur de la Maison Menier, fournissant à elle seule les deux tiers de la consommation française; c'est de pouvoir, lors de progrès notables réalisés dans sa fabrication, faire spontanément bénéficier le consommateur de réductions de prix; c'est surtout, d'avoir introduit dans l'alimentation publique, un produit pur de tout mélange et à la portée de tous; ce produit qui en esset naguère, semblait réservé par son prix aux classes aisées, figure régulièrement aujourd'hui dans tous les

Voilà pourquoi le public, sachant combien il est difficile de lutter avantageusement avec cette Maison, exige la vraie marque Menier; redoutant les con-trefaçons, qui dissimulent des produits toujours inférieurs, et parfois nuisibles à la santé.

Le ROBBOYVEAU-LAFFECTEURest Le ROBBOY VEAU-LAFFECTEURES: un sirop dépuratif et reconstituant, d'une saveur agréable, d'une composition exclusivement végétale, approuvé en 1778 par l'ancienne Société royale de Médecine et par un décret de l'an XIII.

— Il guérit toutes les maladies résultant des Vices du Sang: Dartres, Scrofules, Eczéma, Psoriasis, Herpès, Lichen, Impetigo, Goutte, Rhumatisme. — Par ses propriétés apéritives, digestives, diurétiques et sudorifiques, il favorise le développement des fonctions de nutrition, il fortific l'économic et provoque l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient virulents ou parasitaires.

Le ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR
A L'IODURE DE POTASSIUM est le médicament par
excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles: Ulcères, Tumeurs,
Gommes, Exostoses, ainsi que le Lymphatisme,
la Scrofulose et la Tuberculose. Dans toutes les Pharmies. — A Paris, chez J. FERRÉ. Pharmen, 102, r. Richelieu, Succr de BOYVEAU-LAFFECTEUR.

PAPER WLINSI, Remede souverain pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte.

Exiger le nom WLINSI

L'EAU de L'ÉCHELE némostatique est ordonnée contre les Crachements de Sang, les Hémorrhagies utérines et intes-tinales, les Pertes, la Dyssenterie, etc. Paris, 378, Rue Saint-Honoré,

CHEMISES sur mesure pour

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE

Vu l'Extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Pers onnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Mare de d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Article ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter accuse Concurrence.

GRAND ENTREPOT

D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. - CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDON-NEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRAN-SAC are benefit to 0 fr. 80. SAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. OREZZA, 1 fr. 25. — POUGUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; Gde grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80 Rigolette Ofr. 80; Amélie Ofr. 80; La Perle Ofr. 70; Victoire Ofr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles

Grande Culture

Américaines et

150,000 Racinés à la vente

S'adresser : à Jules PÉRIÉ, Pépiniériste

à AGEN (Lot-et-Garonne).

ENVOI DU CATALOGUE SUR DEMANDE.

Riparia rouge, racinés, depuis 3 fr. 50 le cent. Herbemont, racinés, depuis 15 fr. le cent.

CAHORS — Près du Pont Valentré — CAHORS (20 hectares en culture)

Grandes pépinières d'arbres et arbustes d'ornement, d'alignement et fruitiers, culture spéciale de pruniers d'Agen, chênes trufflers, pommiers à cidre, tracé de parcs et jardins, greffage à forfait de vignes, etc.

VENTE DE VIGNES AMÉRICAINES

Riparias (primés par la Société agricole)

ASSORTIMENT DES AUTRES VARIÉTÉS AMÉRICAINES, PRIX MODÉRÉS. Nota. - L'Etablissement, autrefois en face l'Hospice, est situé même rue près le pont Valentré.

ENTREPOT DE RAISINS A BOISSON DE TOUTES SORTES

Thyra, Chesmès, Chypre, Corinthe, Vourla, Denia, Samos, Erikara

Acide Tartique, Tannin, Alcool, Colorant, Genièvre, Sucre de Canne, Sucre cristallisé, Sucre de maïs.

Manière sûre et pratique pour fabriquer le vin avec les raisins secs, délivrée gratis sur demande.

SEUL DÉPOT DU VINAIGRE SUPÉRIEUR DE L'ETOILE :

COUSTINAS Jeune, rue de Bordeaux, Périgueux.

BRUGERE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc. NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA

GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc. 125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

la livraison avec carte coloriée

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ou en 25 séries à 75 certimes ne reviendra qu'à 18 fr. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES

la série de 5 liv. et 5 cartes

La 1ºº liv. à 15 c. confenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires der un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1re série

de LERAS, Dr Es-Sciences

Ce ferrugineux est le seul qui renferme dans sa composition les éléments des os et du sang; il est très efficace contre l'anémie, l'appau-vrissement du sang, les maux d'estrance, les pâles couleurs, les pertes blan-ches, l'irrégularité de la menstruation. Toujours bien supporté, i est très ordonné aux dames aux jeunes filles et aux enfants délicats.

DÉPOT : Toutes Pharmacies.

SIROP PHENIOUE

de VIAL, Pharm. à Paris

Combat les microbes ou germes des maladies de poitrine, réussit merveileusement dans les Toux. Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Grippe, Enrouements.

DEPOT : Toutes Pharmacies

PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchausées et chancelantes, redresse-ments, plombages, métallisations, auri-fications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives d

de France et de la Société d'Odontologie de Paris CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze

ABRIVE

POUDRE DENT IFRICE ALCALINE ET ÉLIXIR LEUCODON ! Prévenant la Carie et le déchaussement des Dents ordonnée depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. la Boito. EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. - M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance

BOUTURES ET RACINÉS

Riparias portalis, à larges feuilles, 50 fr. le mille; Herbemonts, 200 francs, etc. — S'adresser à M. VICTOR COMBES, propriétaire récoltant, à Vire, par Puy-l'Evêque

Le propriétaire-gérant, Laytou.

pour

sur mesure

COSTUMES

HOMMES

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTES A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

PONTIE

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautée pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tarbet au dessus de 20 frances. pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. - L'honorable Maison Pontié est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de

ÉLEGANCE - PLUS DE DOS RONDS - SOUTIEN

avec les



La Bretelle Américaine élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils alné, 16, rue de la Liberté, Cahori Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

EXPOSITION



CAHORS 1881

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

